Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 30 (1950)

Heft: 5

Register: Statistiques franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1er avril. Dès la même date l'exportation des devises françaises est autorisée jusqu'à concurrence de 25.000 francs. Cette dernière

somme peut être utilisée à l'étranger sans aucune restriction.

Cette nouvelle réglementation en matière de devises sera également précisée et commentée dans une circulaire du numéro de juin de notre Revue.

Importation en France d'animaux reproducteurs de race bovine

· Le Journal officiel du 9 avril 1950 publie deux avis relatifs à l'importation en France d'animaux reproducteurs de race bovine Pie rouge de l'Est (tachetée rouge) et Brune des Alpes (Schwytz). Aux termes de ces avis, les importateurs désirant bénéficier de la franchise douanière pour l'introduction en France des animaux de n question doivent joindre à leur demande, pour chaque tête de bétail, dont l'importation est envisagée, une fiche zootechnique revêtue du cachet soit de la Fédération suisse d'élevage de la race tachetée rouge, 18, Laupenstr. à Berne, soit du Schweize-risches Braunvieh à Zoug. Ces avis précisent également quelles sont les conditions minima

que doivent remplir les animaux susceptibles d'être importés.

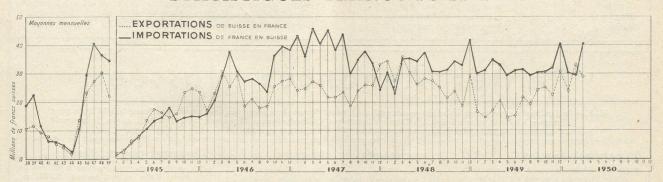
Valeurs mobilières étrangères

L'Office des changes vient d'adresser aux intermédiaires agréés quatre instructions leur permettant de procéder sans autorisation préalable à des opérations d'arbitrage sur valeurs mobilières étrangères. Les personnes physiques ou morales françaises et monégasques résidant en France ou à Monaco peuvent désormais affecter à l'acquisition de valeurs mobilières étrangères, sous certaines conditions, les avoirs liquides en monnaie étrangère non soumis à l'obligation de cession ou ne devant pas être livrés à la réquisition. Les intermédiaires pourront entre autres vendre sur les Bourses suisses des valeurs suisses et arbitrer le produit de ces ventes contre des dollars U. S. A. en vue de leur remploi en valeurs américaines.

Indemnisation des porteurs suisses de valeurs nationalisées

Le Journal officiel du 1^{er} avril 1950 publie le décret qui approuve la convention signée le 21 novembre 1949 entre le gouvernement français et le gouvernement suisse, au sujet des modalités d'indemnisation des intérêts suisses dans les entreprises de gaz et d'électricité nationalisées.

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES



Le graphique ci-dessus se rapporte uniquement aux échanges de la Suisse avec la France métropolitaine, Sarre comprise

	(d	commerce exte après les statistiques	érieur français ues douanières frança	et suisse sise et suisse)			
	(en m	FRANCE illiers de francs fra	ançais)	Suisse (en milliers de francs suisses)			
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde	
Moy mens 1949	76 816 . 196 87 .248 .174 96 .593 .228 93 .697 .758	65 .168 .511 74 .163 .071 85 .554 .240 76 .376 .146	- 11 .647 .685 - 13 .085 103 - 11 .038 .988 - 17 .321 .612	315 .981 278 .632 273 .166 322 .847	288 .127 245 .946 255 .864 297 .250	- 27 854 - 32 686 - 17 302 - 35 597	

		(Commer d'après les sta	ce Franco tistiques dor		ses)			
	France métropolitaine (en milliers de fr. s.)			Union française (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
Millions and	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commercial française
Moy. mens. 1949 Janvier 1950 Février 1950 Mars 1950	20 146 23.765 33.067 29.038	32 131 30.369 29.655 40.676	+ 11 984 + 6.604 3 412 + 11.638	1 985 1.442 1.503 1.846	2 827 2.652 1.717 2.104	$\begin{array}{c} + & 841 \\ + & 1.210 \\ + & 214 \\ + & 258 \end{array}$	22 .131 25 .207 34 .570 30 .884	34 968 33.021 31.372 42.780	+ 12 834 + 7.814 - 3.198 + 11.896

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine.